



RAPPORT DE GESTION

Périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023

RAPPORT DE GESTION ET D'ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS TERMINÉES LE 30 SEPTEMBRE 2023

Le présent rapport de gestion et d'analyse (le « rapport de gestion ») de la situation financière et des activités de Les métaux NioBay inc. (« NioBay » ou la « Société ») pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2023 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de NioBay en date du et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (les « états financiers annuels »). Le rapport de gestion est destiné à être complémentaire aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et aux notes afférentes au 30 septembre 2023, pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2023 et 2022 (les « états financiers »).

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards) telles qu'elles sont publiées par le Bureau international des normes comptables (International Accounting Standards Board) (les « IFRS »). Par conséquent, toutes les données financières comparatives présentées dans le rapport de gestion reflètent l'application uniforme des IFRS.

La direction de NioBay (la « direction ») est responsable de la préparation des états financiers et des autres renseignements financiers de la Société contenus dans le présent rapport de gestion. Le conseil d'administration (le « conseil ») a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la communication de l'information financière. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil a nommé un comité d'audit formé en majorité d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans le rapport de gestion sont en date du 28 novembre 2023, la date à laquelle le conseil a approuvé les états financiers, suivant la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens (« \$ CA »), la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

NioBay est une entreprise qui œuvre dans le secteur des ressources minérales. Les activités de la Société consistent en l'acquisition, l'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de propriétés minières. NioBay n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des gîtes minéraux viables sur le plan économique. NioBay souhaite devenir un chef de file face aux questions environnementales, sociales, de gouvernance et d'inclusion autochtone (« ESGI ») en soutenant le développement de mines à faible consommation de carbone et de pratiques de gestion responsable de l'eau et de la faune. Le consentement et la pleine participation des communautés autochtones gardiennes des territoires au sein desquels la Société exerce ses activités seront essentiels au succès de la Société.

Les actifs de NioBay sont tous situés au Canada. La Société détient une participation de 100 % dans le projet de niobium James Bay, situé à 42 km au sud de Moosonee en Ontario (le « projet James Bay » ou le « projet »). NioBay détient par l'entremise de sa participation de 72,5 % dans la filiale Les Minéraux Crevier inc. (« MCI »), le projet de niobium et tantale Crevier (le « projet Crevier »), situé à 53 km au nord de la municipalité de Girardville au Québec.

Les actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») sont négociées à la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») sous le symbole « NBY » et sur l'OTCQB Venture Market, un marché boursier américain exploité par OTC Markets Group Inc. à New York, sous le symbole « NBYCF ».

PROJET JAMES BAY NIOBIUM

En juin 2016, la Société a acquis le projet James Bay de Barrick Gold Inc., James Bay Columbian Ltd et Goldcorp Inc. Cette propriété est située dans les basses-terres de la baie James du nord-est de l'Ontario et couvre une superficie de 8 833 ha. Ces droits de propriété sont détenus par le biais d'un bail minier de la Couronne, enregistré au nom de la Société. Le bail minier a été renouvelé pour une durée de dix (10) ans à compter du 1^{er} mars 2018. Redevances Aurifères Osisko Ltée détient une redevance de 1,0 % sur tous les produits issus du projet James Bay.

Le gîte du projet James Bay a été découvert en 1966 par Consolidated Morrison Explorations Limited. Plus de 14 000 mètres de forage d'exploration et de détail réalisé à l'époque ont permis de définir le gîte jusqu'à une profondeur maximale de 275 mètres. Le gîte a été foré sur une longueur de 730 mètres. Le fonçage d'un puits d'exploration a permis l'analyse géotechnique et l'extraction d'un échantillon en vrac de 225 tonnes. Le traitement subséquent de minerai à l'échelle pilote a démontré une excellente qualité du concentré de pyrochlore avec peu d'impuretés et un taux de récupération élevé de 78 %.

À la suite de l'acquisition du projet James Bay, la Société a réuni et compilé toutes les données historiques. Les géologues ont procédé au nettoyage et à une nouvelle description des carottes de forages historiques, et plus de 600 échantillons provenant de douze (12) sondages historiques représentatifs ont fait l'objet d'une réanalyse. En mai 2017, la Société a présenté les résultats d'essais métallurgiques préliminaires effectués par SGS Lakefield (« SGS ») sur des carottes issues de la campagne de forage historique. En novembre 2017, la Société annonçait une estimation des ressources minérales (« ERM ») initiale, dont une mise à jour a été présentée en novembre 2018 (l'« ERM 2018 ») et en juillet 2020 (l'« ERM 2020 »), tel que décrit à la rubrique « *Estimation des ressources minérales* » ci-dessous. En novembre 2020, la Société a déposé une étude économique préliminaire (« EEP ») indépendante sur le projet James Bay préparée conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »), telle que décrite ci-dessous à la rubrique « *Étude économique préliminaire* ».

Entente de protection

La Société a conclu une entente de protection avec la Première Nation Moose Cree (la « PNMC ») qui a été mise à jour en février 2021 (l'« entente de protection modifiée ») et le 7 décembre 2021. Ces ententes servent de cadre pour l'établissement d'une relation mutuellement bénéfique, coopérative et respectueuse entre la Société et la PNMC (collectivement les « parties »), incluant des mécanismes de communication efficace, d'échange d'informations, de protection de l'environnement et d'inclusion des entreprises de la PNMC, en tout respect des droits ancestraux et issus de traités de la PNMC.

Le 17 mars 2022, la Société a reçu une lettre (« résolution du conseil de bande ») de la PNMC annonçant les résultats d'un bref sondage de la population qui indiquait une intention de préserver le secteur South Bluff Creek de tout développement. Le bail minier de NioBay pour le projet James Bay est situé dans ce secteur et c'est aussi dans ce secteur que les travaux de forage se déroulaient. En se basant sur les résultats de ce petit sondage, la PNMC a demandé une rencontre avec NioBay en vue de faire cesser les travaux d'exploration autorisés. Afin de répondre aux préoccupations de la PNMC et d'évaluer toutes les options de la Société, NioBay a suspendu toutes ses activités d'exploration au projet James Bay en attente d'une rencontre avec la PNMC. À la suite de cette réunion et face au soutien reçu de certains membres de la PNMC, NioBay a déposé une demande de soutien et un plan de retour pour terminer les travaux d'exploration qui devaient initialement être complétés en 2022. À la suite de la dernière élection provinciale en Ontario, NioBay et le ministère des Mines de l'Ontario ont eu des discussions pour déterminer comment le gouvernement provincial pourrait faciliter le processus de consultation entre la Société et la PNMC en vue de faire progresser les activités d'exploration.

Le gouvernement de l'Ontario a reconnu que NioBay avait honoré son obligation de consulter la PNMC et que la Société avait le droit de retourner sur le terrain et de poursuivre ses travaux d'exploration. En décembre 2022, le ministre des Mines de l'Ontario, George Pirie, a invité NioBay à se joindre au conseil de l'industrie minière du ministre (Minister's Mining Industry Council ou « MMIC »). Depuis le début du mois de janvier 2023, la Société a une présence constante à Moose Factory la Société a maintenu ses installations. Des discussions avec le ministère des ressources naturelles de l'Ontario ont eu lieu afin d'étendre les permis d'exploration de la Société pour trois années supplémentaires.

Programmes de forage d'exploration

Le 7 décembre 2021, NioBay et la PNMC ont signé l'entente de protection modifiée couvrant les travaux d'exploration qui seront réalisés en 2022 (le « programme de forage 2022 »). Le 23 février 2022, la Société a annoncé que Forage G4 Drilling, avec le soutien d'Expedition Helicopters et d'Expedition Camps & Logistics, avait complété la mobilisation de la première foreuse et avait commencé le forage. Ces trois sociétés sont des coentreprises avec des entreprises enregistrées de la PNMC.

Le programme de forage 2022, estimé à 12 000 mètres, ciblait une zone potentiellement à haute teneur au nord, dans un secteur inexploré entre 200 et 400 mètres de profondeur verticale. Le programme de forage 2022 était essentiellement un programme de forage intercalaire qui devait servir à maximiser la conversion des ressources de la catégorie présumée à la catégorie indiquée, tel que requis pour une étude de niveau préfaisabilité. Ce programme de forage intercalaire a débuté en février 2022 et devait être terminé au deuxième trimestre de 2022, avant qu'il ne soit suspendu tel que décrit à la rubrique « *Entente de protection* » ci-dessus.

Le 11 août 2022, la Société a annoncé la découverte d'extensions significatives de la zone minéralisée sur le projet James Bay, grâce aux résultats obtenus dans le cadre des trois premiers sondages du programme de forage 2022, lesquels ont confirmé :

- La présence de minéralisation à haute teneur et d'intersections dans la zone inexplorée au nord en profondeur;
- L'expansion de la zone minéralisée;
- La présence de minéralisation (sur le terrain) du côté ouest du gîte;
- Le potentiel d'accroître sensiblement les ressources.

Un plan de surface montrant l'emplacement des sondages déjà forés et ceux qui sont planifiés est présenté à la figure 1, tandis que les détails des résultats de forage sont présentés au tableau 1.

Figure 1 : Projet James Bay Niobium - Plan de surface montrant la géologie

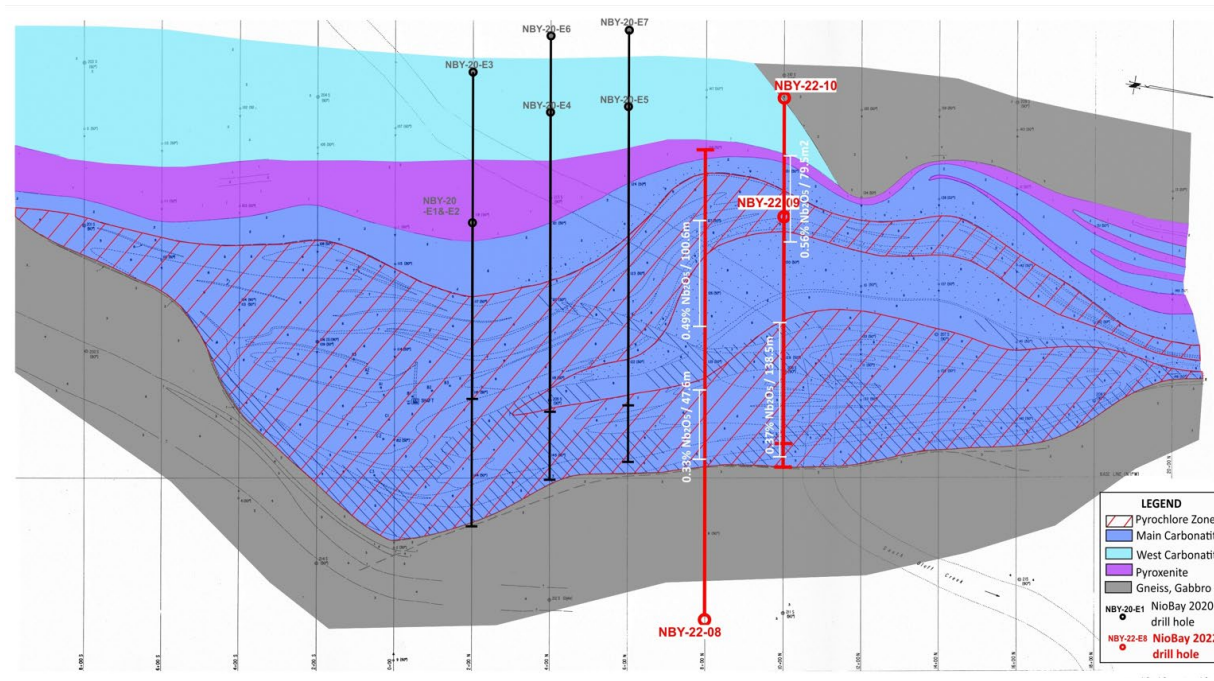


Tableau 1 : Résultats d'analyse des intervalles de forage au diamant significatifs

<u>Sondage</u>	<u>De (m)</u>	<u>À (m)</u>	<u>Longueur (m)</u>	<u>% Nb₂O₅</u>
NBY-22-08	178,2	225,8	47,6	0,33
NBY-22-08	293,0	342,0	49,0	0,32
NBY-22-08	361,0	461,6	100,6	0,49
incluant	404,0	459,3	55,3	0,59
NBY-22-09	161,0	218,0	57,0	0,32
NBY-22-09	224,0	299,5	75,5	0,43
incluant	227,0	253,7	26,7	0,55
NBY-22-10	53,4	132,5	79,1	0,56
incluant	53,4	75,0	21,6	0,76
incluant	90,0	114,0	24,0	0,68

Le sondage NBY-22-08, implanté à la section 8N, à 60 mètres au nord de la dernière section vérifiée par forage en 2020, démontre l'extension en profondeur des branches Est et Ouest du gîte, avec un élargissement et des teneurs élevées dans la branche Ouest.

Les sondages NBY-22-09 et NBY-22-10, à 60 mètres plus au nord à la section 10N, confirment l'extension de la branche Est en profondeur et un enrichissement significatif en Nb₂O₅ dans la branche Ouest par rapport aux résultats obtenus dans les années 1960.

La zone minéralisée à haute teneur (0,50 à 0,70 % Nb₂O₅) inclinée vers le nord n'a pas été recoupée par ces trois sondages, qui visaient principalement à prolonger les ressources indiquées. Du forage plus profond visant cette cible est prévu sur les sections 4N, 6N, 8N et 10N.

Les observations visuelles des carottes de forage continuent d'indiquer la présence de grains très grossiers de pyrochlore, le minéral de niobium, ce qui présage d'une récupération exceptionnelle comme en témoignent les essais métallurgiques antérieurs.

Estimation des ressources minérales

En novembre 2017, la Société a fait état d'une ERM initiale pour son projet James Bay, préparée conformément au Règlement 43-101, dans la foulée de son programme de redescription et de rééchantillonnage de carottes de forage historiques représentatives. En novembre 2018, la Société a annoncé une augmentation par rapport à l'ERM initiale découlant de la modification du facteur de tonnage. L'ERM initiale, l'ERM 2018 et l'ERM 2020 ont été préparées par Roscoe Postle Associates Inc. (« RPA »). La date de prise d'effet de l'ERM 2020 est le 9 juillet 2020 et le rapport technique conforme au Règlement 43-101 s'y rattachant est déposé sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Faits saillants de l'ERM 2020 :

Catégorie	Tonnes (Mt)	Teneur (% Nb ₂ O ₅)	Nb ₂ O ₅ contenu (Mkg)
Indiquées	29,7	0,53	158
Présumées	33,8	0,52	177

Remarques :

1. Les Normes de définitions de l'ICM (2014) ont été suivies pour les ressources minérales.
2. Les ressources minérales sont rapportées à une teneur de coupure de 0,3 % Nb₂O₅ basé sur un scénario minier souterrain, des coûts d'exploitation de 70 \$ CA/tonne et un taux de récupération métallurgique de 70 %.
3. Les ressources minérales sont estimées selon un prix du niobium à long terme de 40 \$ US/kg et un taux de change \$ US/\$ CA de 1:1,2.
4. Une masse volumique de 2,93 g/cm³ a été utilisée.
5. Une épaisseur d'exploitation minimale d'approximativement 7,5 m a été utilisée.
6. Les ressources situées dans un pilier de surface d'une épaisseur de 46 m ont été exclues.
7. Les personnes qualifiées de RPA pour l'estimation sont Dorota El Rassi, ing., et Paul Chamois, géo.

Étude économique préliminaire

Le 27 novembre 2020, NioBay a déposé l'EEP pour le projet James Bay, préparée avec la société d'ingénierie indépendante G Services Miniers inc. (« G Mining »). En raison de la géométrie et de l'emplacement du gîte, soutenu par les principes ESGI de la Société, trois scénarios d'exploitation ont été évalués : une mine à ciel ouvert (scénario no 1), une mine souterraine (scénario no 3) et un hybride des deux méthodes d'exploitation (scénario no 2). Les détails des faits saillants financiers et techniques des trois scénarios sont disponibles sur le site Web de la Société et le rapport technique conforme au Règlement 43-101 s'y rattachant est déposé sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Faits saillants de l'EEP

	Ciel ouvert	Ciel ouvert + souterraine	Souterraine
Taux de rendement interne (« TRI ») avant impôt	33,6 %	33,4 %	26,0 %
Valeur actuelle nette (« VAN ») avant impôt (8 %)	1 475 M\$	1 268 M\$	1 104 M\$
Période de recouvrement (ans) avant impôt	2,6 ans	2,5 ans	3,8 ans
TRI après impôt	27,5 %	27,0 %	21,6 %
VAN après impôt (8 %)	1 008 M\$	856 M\$	733 M\$
Période de recouvrement (ans) après impôt	3,2 ans	3,1 ans	4,3 ans
Coûts en immobilisations avant la production (incl. 25 % en éventualités)	510,5 M\$	482,0 M\$	579,0 M\$
Durée de vie de la mine (« DVM »)	30 ans	23 ans	23 ans
Production annuelle moyenne de niobium (DVM)	5 470 t Nb	6 213 t Nb	6 283 t Nb
Total des ressources minérales extraites	70,8 Mt	53,7 Mt	53,6 Mt
Teneur moyenne extraite	0,44 % Nb ₂ O ₅	0,51 % Nb ₂ O ₅	0,51 % Nb ₂ O ₅
Revenu brut après la redevance (DVM)	9 264 M\$	8 360 \$	8 454 \$
Flux de trésorerie d'exploitation après impôt (LOM)	3 581 M\$	2 696 M\$	2 536 M\$
Coût C1 (DVM)*	16,10 \$ US/kg Nb	18,45 \$ US/kg Nb	19,11 \$ US/kg Nb
	48,48 \$/t	63,85 \$/t	66,94 \$
Coût tout compris (coût de maintien + fermeture + coût d'exploitation)	17,58 \$ US/kg Nb	20,52 \$ US/kg Nb	21,43 \$ US/kg Nb
	52,93 \$/t	70,98 \$/t	75,08 \$/t
Prix du niobium (DVM)	45 \$ US/kg Nb	45 \$ US/kg Nb	45 \$ US/kg Nb
Taux de change (\$ CA/\$ US)	1,30	1,30	1,30

*Le coût C1 est le coût du site minier et du transport

Coûts en immobilisations

Coûts en immobilisations par secteur (en millions de \$ CA)	Ciel ouvert	Ciel ouvert + souterraine	Souterraine
Infrastructure	133,58	133,58	112,61
Énergie et électricité	31,49	31,49	31,49
Gestion des eaux et des résidus	31,41	13,58	20,48
Équipement minier dans la fosse	29,41	29,41	-
Usine de traitement	69,99	69,99	99,99
Autres équipements	5,61	5,61	5,61
Frais de construction indirects	35,02	32,70	34,77
Services généraux	40,41	37,73	40,12
Préproduction, démarrage et mise en service	31,46	31,49	117,73
Éventualités	102,09	96,39	115,74
Coûts en immobilisations totaux	510,45	481,95	578,69
Coûts de maintien	283,16	359,12	416,08
Restauration du site	32,42	23,99	20,69

Coûts d'exploitation

Coûts d'exploitation par secteur (\$ CA/t)	Ciel ouvert	Ciel ouvert + souterraine	Souterraine
Coûts miniers*	12,39	26,47	29,44
Frais de traitement	14,60	14,62	14,62
Coûts du convertisseur	11,48	12,76	12,89
Frais administratifs et généraux	10,00	10,00	10,00
Total	48,47	63,85	66,94
\$ US/kg Nb	16,10	18,45	19,11

* Coût minier unitaire de 4,43 \$/t basé sur un ratio de décapage de 1,8, incluant le remaniement des empilements de minerai.

L'EEP est de nature préliminaire et comprend des ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives géologiquement pour se voir appliquer des considérations économiques qui leur permettraient d'être catégorisées comme réserves minérales, et il n'y a aucune certitude que l'EEP sera réalisée. La viabilité économique de ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été démontrée.

Possibilités d'accroître la valeur

Des études d'optimisation seront effectuées pour déterminer le scénario minier le plus approprié parmi les trois envisagés. Des exemples d'éléments et de programmes visant à améliorer la valeur du projet et qui pourront être inclus dans une éventuelle étude de faisabilité sont présentés ci-dessous :

- Les premiers résultats métallurgiques indiquent qu'il existe une probabilité d'améliorer le taux de récupération global au-dessus de 80 %.
- Les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé un programme d'un milliard de dollars pour soutenir le développement des infrastructures dans le nord de l'Ontario. La Société croit que les coûts en immobilisations associés à l'accès routier et à la ligne électrique pourraient être admissibles à ces types de programmes.
- Les futurs programmes de forage exploreront la zone à haute teneur inclinée vers le nord, tel que décrit à la rubrique « *Potentiel d'exploration* ». Cette zone à haute teneur pourrait nous mener à privilégier le scénario souterrain.
- Des études géotechniques et des forages seront nécessaires pour établir les critères de conception des pentes de la fosse à ciel ouvert qui permettraient potentiellement d'accentuer les angles et de réduire le ratio de décapage (scénarios n° 1 et n° 2). De même, pour le souterrain, l'épaisseur du pilier de surface sera évaluée et pourrait être réduite, augmentant ainsi la récupération de minerai (scénario n° 3).
- Intégration de l'automatisation pour réduire les besoins en personnel (scénarios n° 2 et n° 3). Le scénario souterrain jouirait vraisemblablement d'une meilleure acceptabilité sociale.

- La production minière devrait être limitée à un maximum de 5 % du marché mondial du ferroniobium. Cependant, le gîte peut fournir du matériel supplémentaire au marché afin de maintenir la part de marché advenant une croissance de la demande.

Exploitation minière

L'EEP considère l'exploitation minière à ciel ouvert dans le scénario n° 1 en utilisant une flotte minière détenue par l'exploitant. Cependant, les deux autres scénarios sont aussi intéressants que le scénario n° 1.

L'exploitation à ciel ouvert est possible étant donné que le gîte est près de la surface dans les formations du socle recouvertes de sédiments et de mort-terrain d'une épaisseur de 10 à 20 mètres. Un ruisseau coule sur le gîte et nécessitera un déplacement vers le nord à l'extérieur de l'empreinte minière d'ici la troisième année d'exploitation.

La mine à ciel ouvert sera exploitée pendant 24 ans. Durant cette période, les matériaux à faible teneur seront entreposés et traités à la fin de la vie de la mine. Un seuil de coupure de 0,12 % Nb₂O₅ a été appliqué pour la mine à ciel ouvert, ce qui a donné 70,8 Mt d'alimentation de l'usine. Un total de 198 Mt de matériel sera extrait pour un ratio de décapage moyen (DVM) de 1,8.

Pendant la préproduction, un total de 5 Mt est extrait pour fournir des matériaux de construction pour le parc à résidu et pour décaper le mort-terrain. Le taux d'extraction initial est ensuite établi à 7 Mt/an pendant les 4 premières années et augmente jusqu'à 10 Mt/an à la huitième année d'exploitation. La flotte minière sera composée de camions rigides de 64 t jumelés à des pelles hydrauliques avec des godets de 7 m³ soutenus par des chargeuses frontales.

Métallurgie et traitement

Le procédé sélectionné a été développé en utilisant la technologie disponible et en conservant certains aspects des travaux historiques effectués. Le schéma de traitement et les critères de conception sont basés sur l'interprétation des résultats préliminaires des essais métallurgiques et des pratiques de l'industrie. La description du scénario de traitement vise un débit nominal de 2,4 Mt/an et une disponibilité de l'usine de traitement de 93 %. Le scénario retenu comprend un circuit gravitaire intermédiaire éliminant près de 42 % de la masse avec des pertes de niobium limitées. Cette particularité du procédé minimise les besoins d'énergie et réduit considérablement le volume de pulpe, abaissant ainsi les coûts des réactifs. La consommation de réactifs a été estimée en fonction des résultats métallurgiques préliminaires.

Le faible indice de broyabilité du minerai et le broyage grossier requis pour une bonne libération des minéraux de niobium minimisent la puissance requise pour le broyage. Un total de 1 900 kW a été estimé pour toute la phase de broyage afin de préparer le minerai pour le traitement. Le procédé comportera deux étapes de broyage avec une étape intermédiaire de gravité, suivies du déschlammage de la pulpe, de la séparation magnétique, de trois étapes de récupération de minéraux spécifiques avant la flottation du niobium. Le concentré de niobium sera lixivié, filtré et une séparation gravimétrique sera effectuée pour générer deux concentrés à différents teneurs. Les concentrés finaux seront séchés et ensachés pour ensuite être acheminés au convertisseur.

Une série d'essais métallurgiques ont été effectués à SGS en 2022, avec des résultats confirmant un taux de récupération de 78 % et une teneur élevée en niobium dans le concentré et une faible teneur en impuretés, comme les résultats de l'essai pilote effectué dans les années 1960. NioBay a réussi à produire de l'oxyde de niobium lors d'essais au banc (à petite échelle) avec le minerai obtenu dans le cadre des programmes de forage antérieurs. Une nouvelle série d'essais métallurgiques sera planifiée avec le minerai des futurs programmes de forage.

Infrastructure proposée

L'accès au site minier se fera par une route quatre saisons de 38,0 km à partir de la rive est de la rivière Moose au sud de Moosonee. Un tunnel à une voie de 4,0 km est prévu pour traverser la rivière Moose et un dernier tronçon de route de 2,6 km sera relié à la route existante menant à Moosonee, près de la sous-station Renison de Hydro One. De Moosonee, le chemin de fer d'Ontario Northland se rend à Cochrane et de là, à la route provinciale 11.

L'électricité sera fournie à partir du réseau de Hydro One avec un raccordement à partir de la sous-station Renison. Cette sous-station alimentait la ligne de transport de Five Nations Energy Inc. desservant la mine de diamants Victor de DeBeers, maintenant fermée.

Les activités minières et l'usine de traitement seront soutenues par des services auxiliaires situés sur le site, notamment un atelier d'entretien, un entrepôt, un vestiaire, un entrepôt d'explosifs, un entrepôt de carburant, un bâtiment administratif et un camp d'exploitation. D'autres infrastructures sont prévues à Moosonee, telles qu'un terminal de transit de matériel, un laboratoire et un bâtiment administratif pour des fonctions de soutien telles que la comptabilité, les ressources humaines et autres.

Environnement et restauration du site

Il est prévu que ce projet nécessitera un examen en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact (Canada)* coordonné avec une évaluation environnementale de portée provinciale (« *Class Environmental Assessment* »). NioBay proposerait la participation active des communautés des Premières Nations touchées à la conception, à la collecte de données de base et au suivi de la surveillance environnementale. Ce n'est que dans le scénario n° 1 qu'un permis du ministère fédéral des Pêches et des Océans serait requis pour le réaligement d'un ruisseau. Des exemples d'autres exigences provinciales incluent : les permis de prélèvement d'eau, les critères liés à la *Loi sur l'amélioration des terres et des rivières*, et les approbations de conformité environnementale (air et eau). Selon les décisions prises et leur incidence sur les ruisseaux situés sur le site du projet, un examen de l'agence fédérale d'évaluation d'impact ne sera peut-être pas nécessaire.

En Ontario (Canada), une mine doit déposer un plan de fermeture avant de commencer la construction. Il est prévu qu'avec la participation active des communautés des Premières Nations touchées, le plan de fermeture sera intégré à la conception de la mine et aux approbations environnementales. Le plan de fermeture doit également inclure une garantie financière pour la fermeture et la remise en état du site minier.

Engagement auprès des parties prenantes

L'engagement des parties prenantes inclut les individus et les communautés intéressés ou touchés par le développement potentiel. Cependant, il y aura un plan d'engagement négocié distinct avec les communautés des Premières Nations potentiellement touchées, en reconnaissance de leurs droits ancestraux protégés par des traités. NioBay collaborera avec la ou les communautés des Premières Nations pour concevoir un plan d'engagement afin de s'assurer que les approbations environnementales soient pleinement conformes à leurs valeurs. À mesure que les futurs travaux d'exploration et/ou les travaux environnementaux de base progressent, la PNMC pourrait souhaiter une autre entente à plus long terme touchant son implication environnementale et commerciale dans le projet.

NioBay a fourni des mises à jour à la PNMC en ce qui concerne la campagne de forage et d'autres activités potentielles sur le site, tel qu'indiqué à la rubrique « *Entente de protection* ». Des efforts supplémentaires ont été déployés pour fournir des informations sur le projet (dépliants) directement aux membres de la PNMC et NioBay a également accru ses activités sur les médias sociaux et sur le site Web de l'entreprise. Depuis le début du mois de janvier 2023, la Société a une présence constante à Moose Factory et plusieurs rencontres ont eu lieu avec des membres de la PNMC afin de partager de l'information à propos du projet James Bay et discuter des importantes qualités du niobium.

À la suite des élections qui ont eu lieu en juin 2023 dans la communauté de la PNMC, la Société a remis une lettre au nouveau chef afin d'établir le contact et prendre une occasion pour se rencontrer. L'intention de NioBay est de rétablir des liens avec la PNMC afin d'avoir l'occasion de présenter la Société à nouveau et discuter de la campagne de forage qui reste à terminer afin d'atteindre les objectifs établis en vertu de l'entente de protection signée. Cette étape est nécessaire pour que la Société puisse éventuellement réaliser une étude de pré faisabilité et pour établir avec le chef et le conseil les étapes successives dans la mise en valeur de ce métal critique. NioBay est en attente d'une réponse du chef.

NioBay estime que ses projets peuvent soutenir l'appel à la réconciliation économique de la Commission de vérité et réconciliation.

Personnes qualifiées indépendantes

L'EEP a été préparée pour NioBay par G Mining et d'autres firmes d'experts-conseils, tous des personnes qualifiées (« PQ ») en vertu du Règlement 43-101. La Société et les PQs indépendantes comprennent :

- G Mining : Louis-Pierre Gignac, ing., M. Sc. A., CFA; Antoine Champagne, ing.; Paul Murphy, ing.; Carl Michaud, ing.
- NioBay : Jacquelin Gauthier, géo.; Pierre Pelletier, ing. (consultant en métallurgie). À compter du 23 octobre 2022, Jacquelin Gauthier a cessé d'agir à titre de vice-président à la géologie de NioBay.

PROJET CREVIER

Le projet Crevier est détenu par l'entremise de MCI, une société privée détenue à 72,5 % par la Société et à 27,5 % par Niobec inc., une filiale en propriété exclusive de Magris Resources Inc. Il est situé au nord du Lac-Saint-Jean, dans la MRC de Maria Chapdelaine (Québec). Le gîte Crevier a été découvert en 1975 par SOQUEM. En 2010, Met-Chem Canada inc. a préparé une EEP de la mise en valeur des ressources de niobium et tantale, après quoi quelques études de niveau faisabilité ont été réalisées, y compris un projet pilote de traitement.

En janvier 2019, la Société a amorcé l'évaluation au bureau du projet Crevier. À la suite de ces travaux, NioBay a lancé une série d'essais métallurgiques afin de tester des technologies innovantes en mettant l'accent sur les technologies de préconcentration et de nouveaux réactifs développés au cours des dernières années. Ces essais métallurgiques additionnels vont utiliser de nouvelles

techniques et de nouveaux équipements, en vue d'augmenter les teneurs en niobium et tantale des concentrés ainsi que la récupération globale.

Suite au travail complété en 2021, NioBay a commencé de nouveaux essais avec SGS pour confirmer certaines recettes réussies à plus grande échelle, ce qui pourrait amener la Société à réaliser un programme plus vaste à l'avenir. En parallèle, en octobre 2021, NioBay est retournée sur cette propriété afin de prélever un échantillon en vrac de 9 tonnes métriques pour utilisation future par SGS.

Le 25 janvier 2023, la Société a annoncé une nette amélioration des résultats d'essais métallurgiques pour le secteur connu sur le projet Crevier. Le tableau ci-dessous présente les résultats des travaux historiques et les résultats obtenus par SGS :

Année	Teneur en Nb ₂ O ₅	Récupération
1 985	7,5 %	67,2 %
2012*	21,9 %	47,9 %
2013*	13,9 %	26,7 %
2021**	22 %	44,6 %
2022**	24,4 %	64 %
2022**	38,7 %	65 %***

* Matériel d'alimentation à 0,21 % Nb₂O₅

** Matériel d'alimentation à 0,22 % Nb₂O₅

*** Estimation des résultats en circuit ouvert

En surface, le projet Crevier a fait l'objet d'importants travaux d'exploitation forestière qui ont grandement facilité l'accès au site. En septembre 2022, NioBay a débuté une campagne de forage en ayant recours aux services de l'entreprise Forage Premières Nations de Mashteuiatsh sur l'Extension Crevier (le « programme Crevier 2022 »). Plusieurs nouvelles cibles de forage ont été identifiées grâce aux résultats d'analyse atteignant 0,30 % Nb₂O₅ et 200 ppm Ta₂O₅ dans des blocs et des dykes carbonatés nouvellement découverts. Ces blocs et ces dykes ont été identifiés à proximité de linéaments topographiques subparallèles à la zone Principale, dans un rayon de 0,5 à 2,0 km de la zone Principale. L'estimation des ressources conforme au Règlement 43-101 pour la zone Principale totalise 25,4 Mt à 0,20 % Nb₂O₅ et 234 ppm Ta₂O₅ (ressources mesurées et indiquées – SGS, juillet 2010). Le programme Crevier 2022 a eu recours à une foreuse au diamant et la supervision géologique a été confiée à l'entreprise IOS Services Géoscientifiques, qui était aussi impliquée dans la campagne de forage ciblant la zone Principale réalisée il y a une dizaine d'années.

Le programme Crevier 2022 faisait suite aux résultats très encourageants des travaux de prospection de l'été 2022. Des blocs glaciaires anguleux et de petits dykes ont été découverts à proximité de linéaments topographiques majeurs comme des lacs, des rivières et des ruisseaux, tous parallèles à la zone Principale. Les échantillons prélevés étaient principalement composés de syénite plus ou moins carbonatée. Ces linéaments correspondent à des creux topographiques qui pourraient indiquer la présence de roches plus fortement carbonatées et/ou de carbonatites. Les différents événements glaciaires qui ont affecté la région pourraient avoir creusé ces types de roches qui sont beaucoup moins résistantes que les roches environnantes. Ces linéaments sont donc devenus de nouvelles cibles de forage prioritaires.

Au total, 32 échantillons ont été expédiés aux laboratoires d'ALS pour analyse géochimique multiélémentaire (ppm). Tous les résultats de plus de 1 000 ppm Nb et de plus de 100 ppm Ta ont fait l'objet de nouvelles analyses quantitatives pour le Nb₂O₅ et le Ta₂O₅ respectivement, à des fins de confirmation (%).

Les travaux de forage sur le projet Crevier ont été complétés le 5 novembre 2022, avec un total de 4 000 mètres de forage en 10 sondages. Le 20 avril 2023 et le 29 août 2023, NioBay a partagé les résultats d'analyse reçus dans le cadre du programme Crevier 2022 (voir tableau 2).

Tableau 2 - Résultats de forage complets du programme Crevier 2022

Sondage	De m	à m	Longueur m	Nb ₂ O ₅ ** ppm	Ta ₂ O ₅ ** ppm	Mn ppm	Sr ppm
1532-22-01	9,55	49,55	40	482,38	35,56	2 320,00	2 564,69
1532-22-01	53	77,2	24,2	420,17	36,06	1 395,23	2 621,28
1532-22-01	107,2	117,95	10,75	433,80	67,09	840,00	2 216,93
1532-22-01	122,35	123,05	0,7	557,00	86,00		2 260,00
1532-22-01	127,7	228,33	100,63	405,27	46,93	1 533,09	3 220,58
1532-22-01	230,63	326,41	95,78	307,65	17,98		3 783,45
1532-22-01	329,41	378,06	48,65	259,19	19,53		2 645,42
1532-22-01	381,45	386,63	5,18	120,54	10,19		2 910,06
1532-22-01	393,31	401,98	8,67	184,66	12,72		2 424,58
1532-22-02	12	15	3	472,67	69,67	1 530,00	3 413,33
1532-22-02	23,85	29,2	5,35	135,21	9,35	1 439,35	3 288,22
1532-22-02	32,2	44	11,8	198,98	15,74	1 062,87	2 567,25
1532-22-02	47	48	1	215,00	22,00	990,00	2 350,00
1532-22-02	50,5	51,18	0,68	72,00	5,00	760,00	2 190,00
1532-22-02	75	77	2	165,50	24,00	1 145,00	2 680,00
1532-22-02	82	83	1	166,00	11,00	2 250,00	3 500,00
1532-22-02	86,95	90,68	3,73	75,80	7,17	2 204,83	5 879,36
1532-22-02	100,2	106,5	6,3	141,75	12,84	899,37	2 359,21
1532-22-02	109	123,3	14,3	168,73	19,25	991,01	2 510,90
1532-22-02	126	126,5	0,5	40,00	4,00	1 450,00	3 170,00
1532-22-02	130	131	1	93,00	10,00	1 830,00	4 210,00
1532-22-02	141,86	143,45	1,59	41,00	4,00	670,00	2 230,00
1532-22-02	160,75	164,45	3,7	102,50	9,86	1 042,70	3 073,24
1532-22-02	167,85	169,8	1,95	207,67	21,64	1 465,13	3 437,18
1532-22-02	175,34	177,05	1,71	91,46	5,51	1 078,54	3 059,59
1532-22-02	186,23	187,51	1,28	91,00	12,00	760,00	2 420,00
1532-22-02	188,88	189,95	1,07	52,00	4,00	770,00	2 310,00
1532-22-02	191,32	192,15	0,83	101,00	7,00	590,00	2 060,00
1532-22-02	216,97	222	5,03	141,40	10,39	1 179,72	3 192,35
1532-22-02	262,1	267,93	5,83	98,95	6,46	1 347,07	3 929,19
1532-22-02	272,28	273	0,72	31,00	3,00	3 030,00	8 280,00
1532-22-03	4,25	5,25	1	131,00	27,00	810,00	2 210,00
1532-22-03	65,06	71	5,94	200,59	28,87	1 777,24	4 311,07
1532-22-03	87,12	88,89	1,77	150,99	40,75	1 330,06	4 035,48
1532-22-03	117,05	118,05	1	137,00	15,00	650,00	2 100,00
1532-22-03	139,05	140,05	1	144,00	32,00	710,00	2 240,00
1532-22-03	153,8	158,8	5	107,20	11,80	818,00	2 758,00
1532-22-03	171,8	177,75	5,95	123,19	25,59	811,51	2 550,92
1532-22-03	186,6	192,6	6	143,75	20,25	1 282,50	3 985,00
1532-22-03	197,6	201,6	4	101,75	9,75	625,00	2 290,00
1532-22-03	205,6	207,6	2	133,50	9,00	760,00	2 215,00
1532-22-03	208,6	214,6	6	109,67	14,67	736,67	2 426,67
1532-22-03	218,6	221,6	3	126,00	12,67	776,67	2 460,00
1532-22-04	21,8	23,47	1,67	151,17	17,82	1 197,25	3 202,63
1532-22-04	35,1	36,95	1,85	95,35	16,92	1477,57	4137,57
1532-22-04	42,85	45,35	2,5	112,20	18,80	712,00	2 082,00
1532-22-04	51,67	55,41	3,74	83,23	8,95	741,55	2 622,09
1532-22-04	62,5	65,5	3	166,67	47,00	1 130,00	3 073,33
1532-22-04	90,62	91,73	1,11	145,00	21,00	1 660,00	4 570,00
1532-22-04	100	103	3	223,67	59,67	973,33	3 363,33

1532-22-04	107	107,5	0,5	200,00	37,00	1 430,00	3 880,00
1532-22-04	117,25	118,25	1	383,00	170,00	750,00	2 400,00
1532-22-04	154	158	4	200,00	21,00	1 692,50	3 702,50
1532-22-04	183,25	184,25	1	102,00	35,00	620,00	2 190,00
1532-22-04	191,16	192,3	1,14	179,00	60,00	780,00	2 850,00
1532-22-04	202,6	203,6	1	122,00	18,00	980,00	3 440,00
1532-22-04	263	266,5	3,5	146,57	23,00	1257,14	3 375,71
1532-22-04	291,5	292	0,5	367,00	80,00	900,00	2 100,00
1532-22-04	294,65	297	2,35	512,04	119,81	939,15	2 006,38
1532-22-04	300,95	303	2,05	368,00	96,68	1 249,02	3 890,00
1532-22-04	309,82	310,82	1	112,00	11,00	1 190,00	4 030,00
1532-22-04	321,35	326	4,65	135,41	13,53	926,99	2 848,60
1532-22-04	341	342	1	121,00	11,00	1 070,00	3 120,00
1532-22-04	358,25	358,75	0,5	171,00	53,00	1 360,00	3 480,00
1532-22-04	370,75	371,75	1	151,00	10,00	810,00	2 280,00
1532-22-04	378,15	379,65	1,5	126,00	15,33	803,33	2 640,00
1532-22-04	385,45	387,5	2,05	121,61	10,00	745,12	2 345,61
1532-22-04	391,55	393	1,45	101,78	9,13	1 208,34	4 222,83
1532-22-05	13,85	21,85	8	146,39	13,84	2 260,94	6 375,38
1532-22-05	29,4	34,65	5,25	141,10	15,14	1136,48	2 737,81
1532-22-05	37,9	40,7	2,8	148,07	14,30	1 005,89	2 563,57
1532-22-05	48,95	56,95	8	228,91	51,03	879,15	2 536,03
1532-22-05	59,71	61,4	1,69	115,63	21,05	1 260,12	3 727,28
1532-22-05	72,8	78,16	5,36	163,52	12,71	1 631,57	4 410,82
1532-22-05	80,28	82	1,72	248,93	16,05	1 643,31	2 925,99
1532-22-05	89,25	91,75	2,5	199,00	20,93	1 536,32	3 915,84
1532-22-05	97,12	103,4	6,28	139,59	28,72	1284,04	4 047,17
1532-22-05	119	123,15	4,15	195,19	29,07	929,76	2 724,60
1532-22-05	125,5	127,83	2,33	179,43	41,88	737,81	2252,49
1532-22-05	136,14	143,73	7,59	180,03	37,56	933,53	2 355,94
1532-22-05	160,7	161,5	0,8	200,00	64,00	2 580,00	4 650,00
1532-22-05	185,1	186,2	1,1	79,00	8,00	1 260,00	3 820,00
1532-22-05	197,35	198,85	1,5	264,00	72,00	1 470,00	3 520,00
1532-22-05	202,75	204	1,25	269,00	62,00	1 010,00	2 760,00
1532-22-05	207,85	216,15	8,3	167,66	31,09	1 158,55	3 480,60
1532-22-05	219	220,05	1,05	181,00	42,00	1 110,00	2 320,00
1532-22-06	34	36	2	275,00	23,00	2 270,00	4 690,00
1532-22-06	109	117	8	334,75	65,00	1 641,25	3 495,00
1532-22-06	122,82	124,85	2,03	71,70	14,70	2 132,86	4 871,72
1532-22-06	139,64	149,31	9,67	385,53	59,70	1 224,47	2 267,82
1532-22-06	153,31	154,31	1	446,00	88,00	820,00	2 090,00
1532-22-06	166,52	167,52	1	202,00	54,00		2 720,00
1532-22-06	194,35	195,35	1	197,00	32,00		2 110,00
1532-22-06	207,11	207,85	0,74	330,00	40,00		2 030,00
1532-22-06	208,58	211,27	2,69	442,22	116,22	886,65	2 107,96
1532-22-06	213,69	214,69	1	108,00	25,00		2 100,00
1532-22-06	220,35	221,35	1	946,00	195,00	840,00	2 000,00
1532-22-06	235,06	236,06	1	195,00	34,00		3 810,00
1532-22-06	239,31	240,23	0,92	156,00	20,00		6 400,00
1532-22-06	248,95	249,96	1,01	162,00	9,00		2 360,00
1532-22-06	262,89	267,7	4,81	485,61	139,40	1034,32	3 638,07
1532-22-06	322,93	323,93	1	176,00	17,00		2 310,00
1532-22-06	325,35	326,34	0,99	372,00	77,00		2 760,00
1532-22-06	332,87	333,87	1	192,00	15,00		2 170,00
1532-22-06	341,63	344,81	3,18	957,78	168,26	2 260,00	3 241,13

1532-22-06	354,83	356,23	1,4	289,00	64,69		2 039,14
1532-22-06	358,24	359	0,76	418,00	98,00	1 020,00	2 260,00
1532-22-06	369,82	370,83	1,01	1 035,00	276,00	1 420,00	2 780,00
1532-22-06	391,93	392,43	0,5	481,00	98,00		6790,00
1532-22-06	426,18	426,97	0,79	260,00	33,00	1 220,00	2 460,00
1532-22-06	437,82	438,62	0,8	603,00	98,00	2 070,00	5 450,00
1532-22-07	24	26,8	2,8	121,86	14,86	863,21	2 543,21
1532-22-07	71,5	93,65	22,15	292,72	17,04	1718,71	3 411,29
1532-22-07	101,25	111,9	10,65	240,73	14,91	1 758,22	4 375,92
1532-22-07	119,3	121,1	1,8	316,00	22,33	1 838,89	4 097,78
1532-22-07	123,11	129,55	6,44	254,05	19,47	1 887,04	4 651,44
1532-22-07	134,33	135,35	1,02	351,00	22,00	1 610,00	2 010,00
1532-22-07	138,25	144	5,75	282,68	19,98	1 509,57	3 303,83
1532-22-07	154,95	158,68	3,73	135,93	8,92	1 516,01	4 765,74
1532-22-07	168,62	174,6	5,98	98,54	16,08	1 067,79	3 356,07
1532-22-07	216,92	221,16	4,24	87,20	11,73	1 481,79	5 328,58
1532-22-07	228,8	229,65	0,85	108,00	29,00	1 240,00	2 470,00
1532-22-07	241,93	246,3	4,37	118,68	14,27	935,26	2 806,77
1532-22-07	253,65	254,65	1	246,00	22,00	990,00	2 020,00
1532-22-07	255,6	256,6	1	282,00	28,00	1 220,00	2 170,00
1532-22-07	265,95	271,65	5,7	188,32	38,47	1 506,58	3 309,12
1532-22-07	278,35	288	9,65	161,26	14,76	1 180,86	3 170,37
1532-22-07	307	309	2	229,50	36,00	1 395,00	3 525,00
1532-22-07	317	326,7	9,7	161,43	12,08	940,45	2 863,78
1532-22-07	329,8	332,95	3,15	113,24	11,37	1 036,06	3 504,57
1532-22-07	361,39	363,4	2,01	193,31	30,15	835,82	2 097,61
1532-22-07	366	372	6	184,84	18,36	967,91	2 471,38
1532-22-07	379,2	380,2	1	210,00	12,00	1 480,00	3 770,00
1532-22-07	384,5	386,63	2,13	316,03	94,08	848,12	2 153,85
1532-22-07	396,5	397,55	1,05	392,00	42,00	1 260,00	2 110,00
1532-22-07	422,93	424,11	1,18	133,00	32,00	780,00	2 140,00
1532-22-07	433,23	437,73	4,5	216,17	26,09	1 041,73	2 140,93
1532-22-07	451,6	453,74	2,14	95,93	8,40	978,13	3 723,27
1532-22-07	469,5	484,25	14,75	201,01	20,76	1 005,72	2 717,86
1532-22-07	490,35	496,6	6,25	223,22	16,21	1 352,07	3 750,00
1532-22-07	535,3	536,95	1,65	330,61	46,94	1 707,27	3 190,30
1532-22-07	542,2	551,1	8,9	203,87	20,85	1 165,11	2 504,49
1532-22-07	554,4	558,52	4,12	145,48	29,03	873,01	2 305,90
1532-22-08	60	61,5	1,5	38,00	3,00	2 950,00	9 210,00
1532-22-08	79,1	81,35	2,25	133,00	10,44	2 987,78	7 891,11
1532-22-08	99,4	100,4	1	40,00	3,00	3 070,00	8 370,00
1532-22-08	123,05	124,05	1	243,00	14,00	1 080,00	2 290,00
1532-22-08	134,4	136,32	1,92	131,58	11,28	1 479,79	3 398,75
1532-22-08	149	153,3	4,3	284,23	16,95	1 327,56	2 330,93
1532-22-08	160,1	162,2	2,1	98,19	8,52	1231,43	3 046,67
1532-22-08	176,15	178,05	1,9	241,74	18,68	1 026,84	2 204,21
1532-22-08	201,45	202,15	0,7	3,00	1,00	2 790,00	8 510,00
1532-22-08	206,65	208,56	1,91	102,11	7,61	839,95	2 292,72
1532-22-08	209,4	210,4	1	156,00	32,00	1 060,00	2 920,00
1532-22-08	225,8	226,92	1,12	94,00	12,00	780,00	2 560,00
1532-22-08	229,55	230,1	0,55	44,00	4,00	3 140,00	7 160,00
1532-22-08	236	239	3	66,33	6,00	626,67	2 126,67
1532-22-08	252,25	255,9	3,65	157,97	12,74	1 350,68	3 934,52
1532-22-08	259,25	259,98	0,73	310,00	25,00	1 050,00	2 380,00
1532-22-08	271,05	273,5	2,45	328,00	29,57	890,00	2 527,14

1532-22-08	283	284	1	487,00	47,00	600,00	2 110,00
1532-22-08	297,1	301,1	4	32,00	6,00	3 140,00	8 145,00
1532-22-08	307,36	308,5	1,14	282,00	32,00	1 090,00	3 160,00
1532-22-08	313,5	314,5	1	200,00	21,00	960,00	2 280,00
1532-22-08	320,25	320,9	0,65	259,00	20,00	990,00	2 210,00
1532-22-08	323,8	324,6	0,8	400,00	28,00	520,00	2 190,00
1532-22-08	325,55	327	1,45	121,00	16,00	720,00	2 030,00
1532-22-08	331,93	333,25	1,32	129,00	15,00	720,00	2 470,00
1532-22-08	348,6	349,6	1	180,00	33,00	1 610,00	4 480,00
1532-22-08	357,5	358,5	1	163,00	18,00	730,00	2 200,00
1532-22-08	362,5	363,5	1	248,00	31,00	1 040,00	2 480,00
1532-22-08	385,5	386,5	1	228,00	29,00	930,00	2 070,00
1532-22-08	410,63	411,55	0,92	323,00	22,00	2 470,00	2 060,00
1532-22-08	420,5	422,5	2	107,00	8,00	655,00	2 210,00
1532-22-08	444,3	446,3	2	100,00	19,00	420,00	2 130,00
1532-22-08	451	452	1	222,00	32,00	550,00	2 080,00
1532-22-08	481,15	482,37	1,22	130,00	15,00	620,00	2 200,00
1532-22-08	486,3	487,4	1,1	198,00	19,00	890,00	2 130,00
1532-22-09	20,32	21,82	1,5	312,25	52,79		2 721,47
1532-22-09	51,97	53,51	1,54	211,91	34,36	1 344,55	3 325,45
1532-22-09	57,65	58,66	1,01	314,00	35,00		2 460,00
1532-22-09	78,41	79,38	0,97	226,00	44,00	2 320,00	6 670,00
1532-22-09	85,86	86,86	1	248,00	58,00		2 070,00
1532-22-09	93,8	94,8	1	609,00	205,00		2 560,00
1532-22-09	98,71	99,45	0,74	1 778,00	545,00	1 950,00	6 000,00
1532-22-09	104,54	105,3	0,76	73,00	14,00		2 420,00
1532-22-09	113	114	1	274,00	40,00		2 100,00
1532-22-09	118,1	125,48	7,38	403,14	68,40	728,26	2 295,77
1532-22-09	129,15	135,15	6	262,00	55,67	1 030,00	2 885,00
1532-22-09	142,4	147,6	5,2	173,87	46,23	1 355,63	3 915,02
1532-22-09	150,6	157,6	7	460,86	51,57		2 393,57
1532-22-09	163,6	164,6	1	288,00	21,00		3 170,00
1532-22-09	166,5	167,5	1	353,00	45,00	890,00	2 020,00
1532-22-09	220,5	221,5	1	255,00	44,00	560,00	2 290,00
1532-22-09	229	235	6	217,00	43,00	1 006,00	2 722,00
1532-22-09	320,5	321,5	1	98,00	25,00	750,00	2 340,00
1532-22-09	324,8	325,8	1	21,00	4,00	730,00	2 430,00
1532-22-09	327,88	329,64	1,76	164,81	25,48	935,57	2 578,75
1532-22-09	351,5	352,5	1	113,00	18,00	1 590,00	2 630,00
1532-22-09	365,8	366,45	0,65	147,00	11,00	1 520,00	2 280,00
1532-22-09	372,41	373,4	0,99	328,00	46,00	840,00	2 370,00
1532-22-09	419,56	422,43	2,87	69,46	12,31	2 245,96	6 627,98
1532-22-09	455,97	457,44	1,47	194,00	23,00	1 170,00	3 910,00
1532-22-10	15	15,95	0,95	112,00	23,00	840,00	2 410,00
1532-22-10	43,05	44,05	1	210,00	48,00	770,00	2 170,00
1532-22-10	58,37	59,04	0,67	364,00	25,00	1 520,00	2 390,00
1532-22-10	68	69	1	148,00	31,00	1 140,00	2 450,00
1532-22-10	129,68	130,28	0,6	263,00	37,00	500,00	2 420,00
1532-22-10	161,9	164,15	2,25	253,31	50,37	1 358,44	2 934,89
1532-22-10	169,88	170,88	1	445,00	97,00	1 360,00	3 210,00
1532-22-10	193,9	194,37	0,47	89,00	19,00	1 050,00	2 310,00
1532-22-10	196,07	199	2,93	62,08	9,66	749,04	2 288,26
1532-22-10	212	212,85	0,85	99,00	21,00	770,00	2 240,00
1532-22-10	223,5	225	1,5	174,00	40,00	1 190,00	3 050,00
1532-22-10	288,8	291,8	3	322,33	76,00	1 840,00	4 860,00

1532-22-10	297,87	298,9	1,03	154,00	26,00	1 020,00	2 420,00
------------	--------	-------	------	--------	-------	----------	----------

* Meilleure intersection selon un seuil de coupure de 0,2 % (2000 ppm) Sr

** Nb205 et Ta205 ont été calculés en équivalent oxydes en se basant sur les résultats de laboratoire pour le Nb et le Ta élémentaires

Composite non écrêtée

Aucune longueur minimum

Maximum de 2 mètres consécutifs de dilution

Aucune dilution maximum

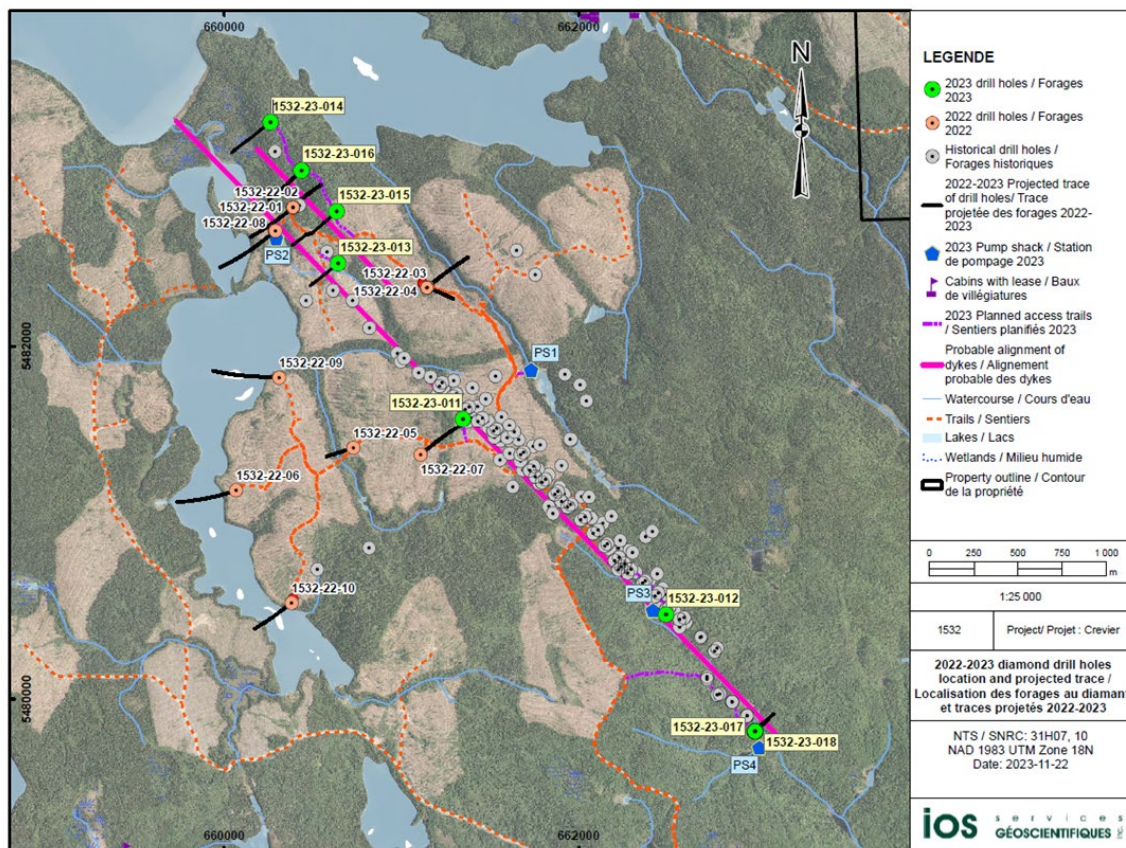
Les intervalles manquants sont stérilisés avec une teneur assignée de 0 ppm Sr

Le 28 février 2023, la Société et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ont annoncé la signature d'une entente de coopération en vue de l'exploration avancée et de la mise en valeur du projet Crevier. L'entente de coopération a été signée à Mashteuiatsh, en présence du chef de la Nation des Pekuakamiulnuatsh, Gilbert Dominique, et de Serge Savard, président du conseil d'administration, dans le but d'encadrer les futurs travaux qui contribueront au développement du projet Crevier. Des membres de Katakuhimatsheta (conseil d'élus) de la Nation des Pekuakamiulnuatsh et des membres du conseil d'administration ont aussi assisté à la signature.

Compte tenu des résultats de la campagne de forage 2022 sur le projet Crevier, la Société a annoncé, le 29 août 2023, le début d'un programme de forage de 2 700 m (le « programme 2023 »), dans le but de tester la présence de niobium en profondeur sous la zone Principale. De plus, deux sondages de plus gros diamètre seront forés directement dans le dyke existant pour tester pour un enrichissement potentiel en niobium en profondeur. Ces sondages seront aussi utiles pour récupérer de la minéralisation afin de produire un concentré. Des échantillons de ce concentré seront expédiés à différents clients potentiels de la filière batterie. Ce programme de forage au diamant sera effectué par l'entreprise de forage First Nations Drilling de Mashteuiatsh. IOS Services Géoscientifiques sera responsable de la supervision géologique. IOS Services Géoscientifiques sera responsable de la supervision géologique.

Les premiers résultats du programme 2023 sont attendus à la fin du T4-2023.

Figure 2 : Carte de la campagne de forage 2023



AUTRES PROPRIÉTÉS

La Société a jalonné une série de 257 titres miniers (14 116 ha) au nord-ouest de son projet Crevier (« les zones QTZ » et « Albanel ») dans la région du Lac-Saint-Jean au Québec (voir les figures 3 et 4). La Société a l'intention de vérifier le potentiel en lithium (Li) dans ce secteur. Des travaux de prospection (cartographie et échantillonnage d'affleurements) ont été entrepris à la fin du mois de mai 2023, toutefois ces travaux ont été suspendus en juin 2023 conformément à une directive du ministère des Ressources Naturelles et des Forêts visant à faciliter la lutte contre les feux de forêt dans la province. La Société est retournée sur les propriétés de juillet à la mi-août 2023 et les échantillons prélevés sont présentement analysés.

Figure 3 : Localisation des propriétés au Québec

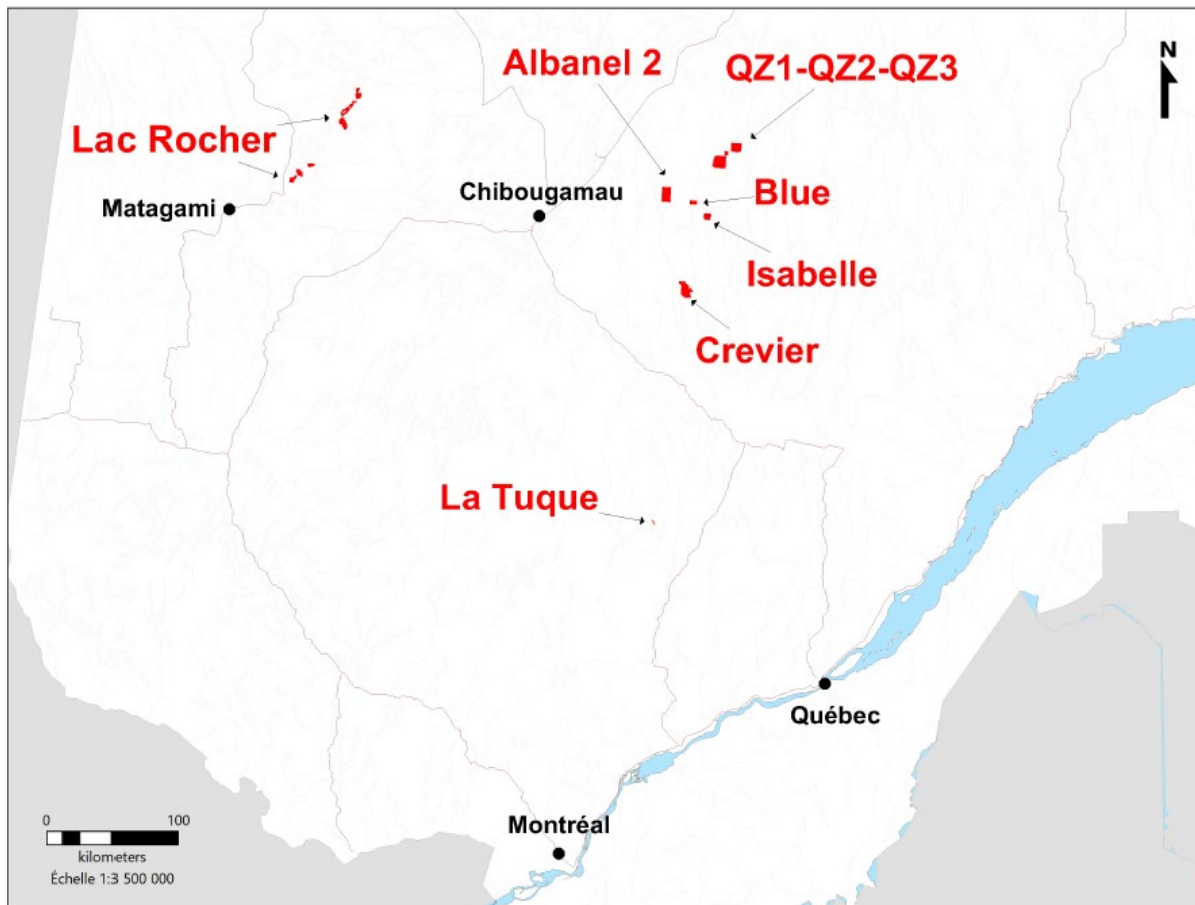
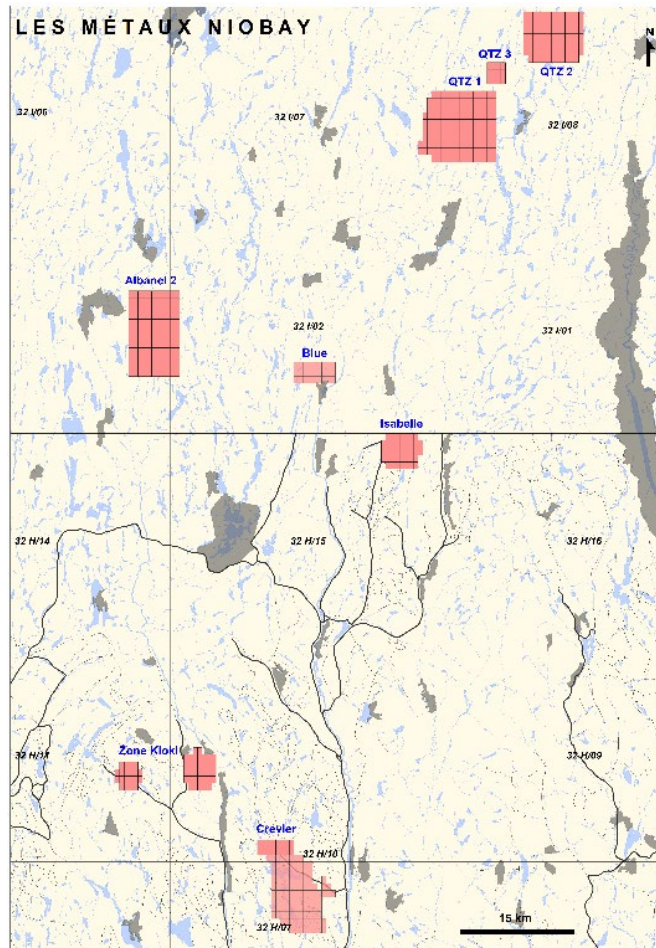


Figure 4 : Carte des nouveaux claims pour les minéraux critiques



NIوبيUM DE QUALITÉ BATTERIE

En avril 2021, la Société a annoncé le début d'une série d'essais hydrométallurgiques pour la production de niobium de qualité batterie à son projet James Bay. NioBay a également annoncé le lancement d'essais supplémentaires pour produire du matériau précurseur pour les batteries au niobium, mais cette fois à partir de son projet Crevier. Cette première phase d'essais réalisés par SGS Lakefield Inc. consistait à produire un concentré de niobium, similaire aux essais antérieurs effectués sur le minerai du projet James Bay.

Les résultats démontrent une amélioration de 3 % du taux de récupération comparativement à celui de l'EEP de la Société, atteignant jusqu'à 81,3 % pour produire un concentré de niobium à 61,7 %. De plus, l'absence d'éléments délétères et la faible teneur en silicates devraient se traduire en une réduction significative de la consommation d'acide dans le cadre de la production d'oxyde de niobium de qualité batterie. La première phase des essais métallurgiques a aussi permis d'optimiser les paramètres et la conception du schéma de traitement.

La deuxième phase du programme métallurgique sera axée sur l'optimisation du schéma de valorisation des travaux d'essais métallurgiques précédents et également sur la production de niobium de qualité batterie et consistera en un traitement hydrométallurgique pour purifier le concentré à +99 % Nb₂O₅ (oxyde de niobium de qualité batterie), à plus grande échelle. Cette phase du programme métallurgique débutera après la réalisation de travaux de forage additionnels sur le projet James Bay.

PERSONNE QUALIFIÉE

M. Jean-Sébastien David, géo., a agi comme PQ tel que défini par le Règlement 43-101. Il a révisé et approuvé les renseignements techniques et scientifiques contenus dans le présent rapport de gestion. M. David est le président et chef de la direction de NioBay.

MARCHÉ DU NIOBIUM

Le niobium est utilisé sous diverses formes telles que l'oxyde, le métal pur, les alliages mères de nickel et les alliages avec d'autres métaux nobles et sous sa forme la plus utilisée, le ferroniobium, représentant environ 90 % de la production de niobium. Le ferroniobium (« FeNb ») est utilisé comme additif dans la production d'aciers de haute qualité qui sont principalement utilisés dans la fabrication d'automobiles, de ponts, de gratte-ciel et d'autres grandes structures en acier, de pipelines et d'aciers inoxydables. L'ajout de niobium dans l'acier renforce et allège l'acier, le rend plus résistant à la corrosion, facilite son soudage et l'aide à résister aux forces sous haute pression et haute température. L'ajout de niobium a donc un impact positif sur la réduction des émissions de CO₂ dans l'atmosphère, ce qui lui confère une reconnaissance de métal « vert ». La demande de niobium est donc directement liée à la fabrication de ces aciers et au développement de nouveaux aciers spécialisés.

En outre, des développements récents dans la technologie de fabrication de batteries ont impliqué l'utilisation de niobium comme matériau d'anode et comme matériau de couverture pour les matériaux de cathode, ce qui pourrait indiquer une augmentation de la demande de niobium de qualité batterie. L'augmentation potentielle de la demande du marché pourrait être importante et la Société entend devenir un participant actif dans l'électrification des véhicules et/ou d'autres dispositifs.

À l'heure actuelle, 100 % de l'oxyde de niobium est produit par un seul fournisseur : CBMM. Les clients nécessiteront d'autres sources d'approvisionnement en oxyde de niobium afin de rester concurrentiels. NioBay entend devenir cette nouvelle source d'approvisionnement.

Le niobium est classé comme un métal critique et stratégique pour les États-Unis, le Canada, l'Europe et certains pays asiatiques. Il n'y a que trois grands producteurs : CBMM et Catalao au Brésil et Niobec au Canada.

FINANCEMENTS

Le 20 juillet 2023, la Société a clôturé un placement privé (le « placement »).

Dans le cadre du placement, la Société a amassé un produit brut de 871 520 \$ tiré de la vente des suivants :

- 3 514 999 unités accréditatives du Québec de la Société (chacune, une « unité accréditative du Québec ») au prix de 0,12 \$ par unité accréditative du Québec pour un produit brut de 421 800 \$;
- 2 452 000 unités accréditatives de la Société (chacune, une « unité accréditative nationale ») au prix de 0,11 \$ par unité accréditative nationale pour un produit brut de 269 720 \$; et
- 1 800 000 unités de la Société au prix de 0,10 \$ par unité (chacune, une « unité ») pour un produit brut de 180 000 \$.

Aucune commission en espèces ni honoraire d'intermédiation n'a été payé dans le cadre du placement.

Chaque unité accréditative du Québec est composée d'une action ordinaire émise à titre d'« action accréditative » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et de la *Loi sur les impôts (Québec)* et d'un demi-bon de souscription. Chaque unité accréditative nationale est composée d'une action ordinaire émise à titre d'« action accréditative » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et d'un demi-bon de souscription. Chaque unité se compose d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription entier conférera au porteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,14 \$ à tout moment au plus tard le 21 juillet 2025.

Toutes les actions ordinaires émises dans le cadre du placement sont assujetties à une période de détention en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, qui expirera le 21 novembre 2023.

Des initiés de la Société ont participé au placement et ont souscrit un total de 270 000 unités accréditatives du Québec et 200 000 unités, pour un produit brut de 52 400 \$.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 septembre 2023, la Société avait un fonds de roulement de 3 577 751 \$, incluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 3 514 392 \$. La majorité des passifs financiers de la Société ont des échéances contractuelles de moins de 30 jours et sont assujettis aux conditions commerciales normales.

La Société n'a pas d'historique de revenus provenant de ses activités d'exploitation. La Société n'est en production commerciale sur aucune de ses propriétés minières et, par conséquent, ne génère pas de flux de trésorerie provenant de l'exploitation. La Société prévoit qu'elle aura des flux de trésorerie négatifs provenant des activités d'exploitation au cours des années à venir.

La Société a, dans le passé, financé ses activités en levant des capitaux au moyen d'émissions d'actions. Jusqu'à ce que NioBay puisse générer une position de trésorerie positive afin de financer ses programmes d'exploration, la Société continuera de dépendre des marchés boursiers pour lever des capitaux, en plus d'ajuster ses dépenses, de céder des actifs et d'obtenir d'autres sources de financement autres que des capitaux propres.

La Société estime qu'elle dispose de ressources de trésorerie suffisantes pour faire face à ses frais généraux d'exploration et d'administration et maintenir ses activités d'exploration prévues pour les 12 prochains mois. Cependant, rien ne garantit que la Société sera en mesure de maintenir un fonds de roulement suffisant au-delà de cet horizon compte tenu des dépenses prévues et en raison des fluctuations du marché, de l'économie et des prix des matières premières.

PERSPECTIVES

La stratégie de développement de la Société est axée sur le développement de gisements économiques de minéraux critiques et stratégiques. La direction, dans l'application de sa stratégie de développement, tiendra compte de la conjoncture des marchés mondiaux et des marchés boursiers.

Tel qu'indiqué ci-dessus dans le présent rapport de gestion, suivant le dépôt de l'EEP sur le projet James Bay, NioBay a planifié les prochaines étapes du développement du projet James Bay incluant la réalisation du programme de forage 2022, qui consistait en un programme de forage intercalaire de 13 000 m (initialement lancé au début de 2022) qui devait être finalisé au T2-2022 avant d'être suspendu en mars 2022.

De plus, la Société planifie faire avancer ses essais métallurgiques, réaliser une nouvelle estimation de ressources et lancer certaines études environnementales et culturelles du milieu d'accueil qui seraient incluses dans une éventuelle étude de préfaisabilité. NioBay a l'intention de travailler avec la PNMC afin de retourner sur le projet James Bay et compléter le programme de forage 2022 dès que possible. Les carottes de forage issues de ce programme serviront à poursuivre les essais métallurgiques qui seront requis dans le cadre d'une étude de préfaisabilité.

NioBay se concentre également sur la production potentielle de niobium de qualité batterie à partir des deux projets. Le concentré produit sur le projet Crevier à la fin de 2022 a été acheminé à l'UQAT (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue) pour y produire de l'ANO (un type d'oxyde de niobium utilisé pour les batteries). Ces travaux sont en cours.

En parallèle, tout au long de l'année 2023, la Société a continué de travailler avec Blue Heron Environmental afin de recueillir des données dans le cadre de l'étude environnementale du milieu d'accueil. Des inventaires des plans d'eau et des grands mammifères (comme le caribou, l'orignal et le carcajou) ont été réalisés et déposés auprès du gouvernement de l'Ontario.

La Société a planifié une campagne de forage de 2 700 m vers la mi-septembre 2023, dans le but de vérifier la présence de niobium en profondeur dans la zone principale. Les résultats sont attendus à la fin du T4-2023 ou au T1-2024 et, selon les résultats, une nouvelle estimation de ressources pourrait être publiée à la fin du deuxième trimestre de 2024.

NioBay a réalisé des travaux de prospection avancée dans les zones QTZ, Albanel et Isabelle (voir la figure 4) en juillet 2023. Ces travaux comprennent un inventaire des accès, de l'échantillonnage et de la cartographie dans les secteurs déjà identifiés. La Société évalue les prochaines étapes à venir, qui pourraient impliquer des travaux de décapage d'ici à la fin du deuxième trimestre de 2024.

La Société poursuivra la collaboration avec l'UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières), qui a débuté un projet de recherche sur la production d'hydrogène vert (« Développement d'une nouvelle couche de transport poreuse à base de niobium devant servir à l'électrolyse de l'eau par membrane échangeuse de protons pour la production d'hydrogène renouvelable »).

NioBay poursuivra également sa collaboration avec l'Université de Waterloo (« UW ») dans le contexte de ses travaux sur les piles à combustible. UW s'efforce principalement de développer des plaques bipolaires à base de niobium afin d'accroître l'efficacité et la performance des piles à combustible munies de membranes échangeuses de protons.

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

La Société a engagé les dépenses d'exploration et évaluation suivantes par projet :

Neuf mois terminés le 30 septembre 2023	James Bay	Crevier	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Études et analyses	132 706	89 333	-	222 039
Salaires et services-conseils	51 094	41 864	-	92 958
Entrepreneurs	28 758	-	165 221	193 979
Forage	71 543	599 677	-	671 220
Transport	1 997	-	5 000	6 997
Titres miniers	9 264	6 660	57 109	73 033
Administration et autres	22 619	1 623	2 597	26 839
Total	317 981	739 157	229 927	1 287 065

Neuf mois terminés le 30 septembre 2022	James Bay	Crevier	Gouin	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Salaires et services-conseils	322 969	-	-	-	322 969
Entrepreneurs	563 523	145 676	58 674	38 780	806 653
Forage	983 236	135 964	164 799	-	1 283 999
Transport	504 692	-	-	-	504 692
Études	271 598	111 037	-	-	382 635
Titres miniers	-	10 957	640	1 220	12 817
Autres	23 063	47 273	-	-	70 336
Total	2 669 081	450 907	224 113	40 000	3 384 101

REVUE FINANCIÈRE

NioBay est dans une phase d'exploration et d'évaluation et ses activités ne génèrent encore aucun revenu. Par conséquent, la performance financière de la Société dépend largement de l'intensité des activités d'exploration et d'évaluation pour ses projets et des dépenses de gestion et d'administration nécessaires à l'exécution de ses activités.

Résultats du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2023 (« T3-2023 ») comparativement au troisième trimestre terminé le 30 septembre 2022 (« T3-2022 »)

Au T3-2023, la Société a subi une perte nette de 934 395 \$ (0,01 \$ par action), comparativement à une perte nette de 921 947 \$ au T3-2022 (0,01 \$ par action). La perte nette attribuable aux actionnaires de la Société a totalisé 773 715 \$ au T3-2023 comparativement à 799 773 \$ au T3-2022. La perte d'exploitation pour le T3-2023 était de 1 053 730 \$, une augmentation de 108 866 \$ comparativement au T3-2022 principalement attribuable à la hausse des dépenses d'exploration et d'évaluation durant la période.

Les frais de gestion et d'administration ont totalisé 302 695 \$ au T3-2023 et ont augmenté de 57 496 \$ comparativement au T3-2022 en raison principalement d'une hausse des activités liées aux relations avec les investisseurs au T3-2023. La rémunération fondée sur des actions a totalisé 14 933 \$ au T3-2023 (12 070 \$ au T3-2022).

De plus, la Société a enregistré une perte sur les placements de 808 \$ au T3-2023 (pour une perte de 9 690 \$ au T3-2022). Le produit lié à la comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditatives au T3-2023 s'est élevé à 78 160 \$ (64 563 \$ au T3-2022).

Résultats pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2023 (« CA-2023 ») comparativement à la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 (« CA-2022 »)

Au CA-2023, la Société a subi une perte nette de 2 118 109 \$ (0,03 \$ par action), comparativement à une perte nette de 3 370 984 \$ au CA-2022 (0,05 \$ par action). La perte nette attribuable aux actionnaires de la Société a totalisé 1 902 186 \$ au CA-2023 comparativement à 3 211 768 au CA-2022. La perte d'exploitation au CA-2023 était de 2 308 739 \$, une baisse de 1 270 270 \$ comparativement au CA-2022. Cette diminution comparativement au CA-2022 est principalement attribuable aux dépenses d'exploration et d'évaluation engagées pour le programme de forage 2022 au projet James Bay comparativement au programme de 2023. Les dépenses d'exploration et d'évaluation ont totalisé 1 287 065 \$ au CA-2023 (3 384 101 \$ au CA-2022), dont les détails se trouvent dans les tableaux ci-dessus. De plus, les dépenses d'exploration et d'évaluation plus élevées au CA-2022 avaient été partiellement compensées par la vente de propriétés pour un montant de 950 000 \$ (montant nul au CA-2023).

Les dépenses de gestion et d'administration ont totalisé 859 566 \$ au CA-2023 (837 373 \$ au CA-2022). L'augmentation entre les périodes est attribuable à des différences entre les dates des activités de relations avec les investisseurs. Les autres coûts sont cohérents entre les périodes. La rémunération fondée sur des actions a totalisé 75 796 \$ au cours du CA-2023 (220 256 \$ au cours du CA-2022). La baisse entre les périodes de la rémunération fondée sur des actions est due au degré d'acquisition des droits plus faible associé aux options d'achat d'actions octroyées lors de périodes antérieures. En particulier, le conseil a décidé de ne pas octroyer d'options en 2023 jusqu'à ce que certains objectifs aient été atteints, auquel cas des options d'achat d'actions pourraient être octroyées s'il y a lieu.

La Société a réalisé un produit financier de 125 376 \$ au CA-2023 (16 175 \$ au CA-2022), l'augmentation résultant de la hausse des taux d'intérêt sur les liquidités détenues au CA-2023. Le produit lié à la comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditives au CA-2023 s'est élevé à 78 160 \$ (220 137 \$ au CA-2022). De plus, la Société a enregistré une perte latente sur les placements de 12 920 \$ au CA-2023 (28 262 \$ au CA-2022).

Information financière trimestrielle sélectionnée

Voici un résumé des résultats financiers de la Société pour les huit derniers trimestres :

Période terminée le	Produits financiers (charges financières), montant net	Perte nette	Perte nette attribuable aux actionnaires de la Société	Perte par action de base et diluée
	\$	\$	\$	\$
30 septembre 2023	42 010	(934 395)	(773 715)	(0,01)
30 juin 2023	42 015	(548 284)	(527 883)	(0,01)
31 mars 2023	41 351	(635 430)	(600 588)	(0,01)
31 décembre 2022	116 477	(1 506 627)	(1 252 258)	(0,02)
30 septembre 2022	(31 957)	(921 947)	(799 773)	(0,01)
30 juin 2022	26 505	(1 301 646)	(1 282 662)	(0,02)
31 mars 2022	21 627	(1 147 391)	(1 129 333)	(0,02)
31 décembre 2021	14 987	(1 159 586)	(1 126 064)	(0,02)

Les pertes nettes élevées durant les périodes ci-dessus coïncident avec la réalisation des programmes de forage aux projets James Bay et Crevier.

Gestion du capital

En ce qui concerne la gestion de son capital, l'objectif de la Société est de conserver sa capacité de mener des activités d'exploration minière tout en maintenant les campagnes d'exploration et d'évaluation des actifs miniers en cours, de maintenir un fonds de roulement suffisant pour respecter ses engagements actuels et d'effectuer d'éventuels investissements. Au 30 septembre 2023, le capital de la Société se compose de capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société de 4 801 031 \$ (5 874 208 \$ au 31 décembre 2022). La Société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements conformément aux objectifs susmentionnés, ainsi qu'en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

Transactions entre parties liées

La rémunération versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants, incluant le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, se détaille comme suit :

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
			\$	\$
Salaires, honoraires professionnels et autres avantages à court terme	95 000	90 000	285 000	271 000
Rémunération fondée sur des actions	14 000	5 000	71 000	192 000
	109 000	95 000	356 000	463 000

Arrangements hors bilan

Au 28 novembre 2023, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

Information sur les actions en circulation

Au 28 novembre 2023, la Société a 79 068 523 actions ordinaires, 9 830 954 bons de souscription et 3 140 000 options d'achat d'actions en circulation.

AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES

Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à de nombreux risques et incertitudes. Un investisseur devrait porter une attention particulière aux risques décrits ci-dessous et aux autres renseignements déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières, SEDAR+, (www.sedarplus.ca), avant d'investir dans des actions ordinaires de la Société. Si un ou plusieurs des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Les facteurs de risque suivants pourraient ne pas constituer la liste définitive de tous les facteurs de risque liés à un investissement dans NioBay ou liés à l'entreprise et aux activités de NioBay.

Conjoncture de l'industrie

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés de NioBay sont à l'étape de l'exploration et NioBay n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité aux infrastructures; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles; la réglementation gouvernementale, y compris celle qui s'applique aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où NioBay désirerait exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte que NioBay n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités de NioBay seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues. Il ne peut être garanti que des quantités suffisantes de minéraux seront découvertes ou que l'une des propriétés de NioBay atteindra le stade de la production commerciale.

Questions de réglementation

Les activités de NioBay sont assujetties à la réglementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant la prospection et le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de réglementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment des ordonnances rendues par les autorités de réglementation ou judiciaires interdisant ou réduisant les activités ou imposant des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. NioBay peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner davantage des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités de NioBay ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur NioBay et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de production ou une réduction des niveaux de production aux propriétés productrices ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

Les activités de NioBay sont assujetties à des risques financiers et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution ou de vente partielle d'actifs

Les activités de NioBay sont assujetties à des risques financiers. En date du présent rapport de gestion, NioBay n'a aucun projet en production ni aucune source de revenus. La capacité de NioBay d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet que NioBay développe requiert d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, NioBay peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions de NioBay, parfois sous forme de titres convertibles, qui auraient pour effet une dilution substantielle de la participation en capitaux propres des actionnaires de NioBay. NioBay peut également vendre une partie de sa participation dans un actif afin de lever des capitaux. Rien ne garantit que NioBay sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante.

Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration ou des études de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs importants, notamment, sans s'y limiter : (a) les coûts pour amener une mine à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation d'études de faisabilité de la production et la construction d'installations de production; (b) l'accès au financement et les coûts de financement; (c) les coûts de production continus; (d) les prix des métaux; (e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales découlant d'activités d'exploration historiques); et (f) le climat politique ou la réglementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études d'ingénierie tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

Relations communautaires, acceptabilité sociale et revendications territoriales

Le maintien d'une relation positive avec les communautés où NioBay exerce ses activités est essentiel à ses activités commerciales et au développement du projet James Bay.

NioBay peut subir des pressions pour démontrer que les autres parties prenantes (comme les employés, les communautés voisines de ses opérations et les pays où ces derniers exercent leurs activités) bénéficient et continueront de bénéficier de ses activités commerciales, et/ou qu'elle exerce ses activités de façon à minimiser tout dommage ou perturbation potentiels aux intérêts de ces parties prenantes.

L'érosion de l'acceptabilité sociale ou les activités de tierces parties cherchant à remettre en question l'acceptabilité sociale peuvent avoir pour effet de ralentir la mise en valeur de nouveaux projets et peuvent potentiellement augmenter le coût de construction et d'exploitation de ces projets. La productivité peut être réduite en raison d'un accès restreint, de procédures engagées ou de délais dans l'obtention des permis, et des coûts supplémentaires peuvent également être engagés pour améliorer les relations avec les communautés environnantes.

Bien que la Société soit déterminée à exercer ses activités de manière socialement responsable, rien ne garantit que ses efforts pour répondre à toutes les attentes des tierces parties seront fructueux, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société, sa situation financière et ses opérations.

Concurrence

Les activités de NioBay sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par NioBay résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La concurrence est grande au sein de l'industrie minière quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, NioBay sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait que NioBay ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

NioBay pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques

Le domaine minier est capitalistique et assujéti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre réglementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités de NioBay. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières de NioBay ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. NioBay pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à NioBay.

Systèmes d'information et cybersécurité

NioBay s'appuie sur son infrastructure informatique pour atteindre ses objectifs commerciaux. NioBay utilise différents systèmes informatiques, réseaux, équipements et logiciels et a adopté des mesures de sécurité pour prévenir et détecter les cybermenaces. Cependant, NioBay et les vendeurs et fournisseurs de services tiers peuvent être vulnérables aux cybermenaces, qui évoluent en termes de sophistication et aux nouvelles menaces qui émergent à un rythme accru. Des tierces parties non autorisées peuvent être en mesure de pénétrer la sécurité du réseau et de détourner ou de compromettre des informations confidentielles, de créer des perturbations du système ou de provoquer des fermetures de NioBay ou de ses contreparties. Bien que NioBay n'ait subi aucune perte liée à des cyberattaques ou à d'autres violations de la sécurité des informations, rien ne garantit qu'il n'y aura pas de telles pertes à l'avenir. Des failles de sécurité importantes ou des défaillances du système de NioBay ou de ses contreparties, en particulier si une telle violation n'est pas détectée pendant un certain temps, peuvent entraîner des coûts importants, des amendes ou des poursuites judiciaires et une atteinte à la réputation. L'importance de toute violation de la cybersécurité est difficile à quantifier, mais peut dans certaines circonstances être importante et pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités de NioBay.

Coronavirus (COVID-19) et autres pandémies

NioBay peut faire face à des risques liés à des épidémies ou à des éclosions de maladies transmissibles, lesquelles pourraient perturber significativement, directement ou indirectement, ses activités et avoir une incidence défavorable et importante sur son entreprise et sa situation financière.

Les activités de NioBay pourraient être défavorablement touchées par les effets du coronavirus ou d'autres épidémies. La mesure dans laquelle le coronavirus influera sur les affaires de NioBay, y compris ses activités et le marché de ses titres, dépendra de l'évolution de la situation, qui est grandement incertaine et ne peut être anticipée à ce moment, y compris la durée, la gravité et l'étendue de l'éclosion ainsi que les mesures prises afin de circonscrire ou gérer l'éclosion du coronavirus. En particulier, la propagation continue du coronavirus à l'échelle mondiale pourrait avoir un impact négatif majeur sur les activités de NioBay, y compris, sans s'y limiter, sur la santé des employés, la productivité de la main-d'œuvre, l'augmentation des primes d'assurance, les restrictions de déplacements, la disponibilité d'experts et de personnel du secteur, les opérations et les activités des tiers, et d'autres facteurs qui dépendront des développements futurs indépendants de la volonté de NioBay, ce qui peut avoir un effet négatif important sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Rien ne garantit que le personnel de NioBay ne sera pas affecté par cette pandémie et qu'ultimement, la productivité de sa main-d'œuvre soit réduite ou qu'il y ait des hausses des frais médicaux et des primes d'assurance à la suite de ces risques pour la santé.

En outre, une importante éclosion de coronavirus ou d'autres épidémies pourraient entraîner une crise sanitaire mondiale qui pourrait avoir un effet négatif sur l'économie et les marchés financiers à l'échelle de la planète, résultant en une récession économique qui pourrait avoir une incidence négative sur la demande en métaux précieux et sur les perspectives de Falco.

Fluctuation du cours des actions ordinaires de NioBay

Le cours boursier des actions ordinaires de NioBay est affecté par plusieurs variables qui ne sont pas directement liées à la performance de NioBay, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements, et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. L'effet de ces facteurs et d'autres sur le cours boursier des actions ordinaires de NioBay dans le futur ne peut être prédit.

Facteurs indépendants de la volonté de NioBay

La rentabilité potentielle des propriétés minières dépend de plusieurs facteurs qui sont indépendants de la volonté de NioBay. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, très volatils, potentiellement sujets à des mesures de contrôle ou de fixation de la part des gouvernements et réagissent aux changements des contextes nationaux, internationaux, politiques, sociaux et économiques. Un autre facteur est que les taux de récupération des minéraux provenant du minerai extrait (en supposant que l'existence de tels gisements minéraux a été établie) peuvent varier des taux établis lors d'essais et qu'une réduction du taux de récupération nuira à la rentabilité et, possiblement, à la viabilité économique d'une propriété. La rentabilité dépend également des coûts d'exploitation, y compris les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de conformité environnementale ou d'autres intrants de production. Ces coûts sont indépendants de la volonté de NioBay qui ne peut prévoir la façon dont ils fluctuent, et ces fluctuations auront des répercussions sur la rentabilité et pourraient carrément l'éliminer. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, la disponibilité et le coût du financement pour le développement et les autres coûts deviennent de plus en plus difficiles, voire impossibles, à prévoir. Ces changements et événements peuvent avoir une incidence importante sur la performance financière de NioBay et ils peuvent également avoir un impact négatif sur l'échéancier du projet.

Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

Une description des risques financiers est présentée dans les états financiers annuels, déposés sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Déclaration sur les contrôles internes

En novembre 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSXV, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière à compter du 31 décembre 2007 et par après. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109.

Base d'établissement des états financiers

Les états financiers ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers devraient être lus en parallèle avec les états financiers annuels, lesquels ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB.

Le conseil a approuvé les états financiers le 28 novembre 2023.

Les conventions comptables significatives de NioBay ainsi que les normes comptables émises, mais pas encore en vigueur sont décrites en détail dans les notes aux états financiers annuels, déposés sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers annuels, déposés sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier.

Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers annuels, déposés sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Les énoncés compris dans le présent rapport de gestion, autres que les énoncés basés sur des faits historiques, sont considérés comme des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer de tels écarts, notamment : une volatilité des prix des métaux; des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; des variations inattendues des conditions géologiques d'une propriété ou des données géologiques erronées; des risques environnementaux, y compris une augmentation des contraintes imposées par la réglementation; des conditions défavorables à l'extraction minière qui ne sont pas prévues; des conditions politiques défavorables et des modifications aux règlements et aux politiques des gouvernements. Même si NioBay a cherché à reconnaître les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs s'avèrent exacts puisque les plans et résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Renseignements supplémentaires et information continue

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 28 novembre 2023. Des renseignements supplémentaires sur la Société sont rendus disponibles par le dépôt régulier de communiqués, d'états financiers et de rapports de gestion sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) et sur le site Web de la Société (www.niobaymetals.com).

(Signé) Jean-Sébastien David

Jean-Sébastien David
Président et chef de la direction

(signé) Anthony Glavac

Anthony Glavac
Chef de la direction financière

28 novembre 2023

Informations sur la Société

Bureau administratif

1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 866-6500
Site Web : www.niobaymetals.com

Administrateurs

Serge Savard, président du conseil
Dawn Madahbee Leach
Jean-Sébastien David
Raymond Legault
Mathieu Savard

Dirigeants

Jean-Sébastien David, président et chef de la direction
Anthony Glavac, chef de la direction financière
Marc Pothier, secrétaire corporatif

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers LLP/SRL/SENCRL

Agent des transferts

Fiducie TSX

Inscription en Bourse

TSXV : NBY
OTCQB : NBYCF